

FICHE CONTRADICTOIRE''
Synthèse
Evaluation Coopération régionale de la DCE en
Amérique centrale

<u>Recommandations</u>	Réponse des services de la Commission	Suivi (après une année)
<p>1. <u>Dans le domaine politique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Intensifier le soutien au processus d'intégration économique à travers le dialogue politique, afin de promouvoir l'harmonisation des politiques communes. • Lier l'appui de la Commission européenne à l'intensification et la responsabilisation des Etats concernés pour le financement et la gestion de leurs organismes régionaux. 	<p>Accord :</p> <p>La négociation de l'Accord d'Association (AA) devrait permettre d'intensifier le dialogue politique et de promouvoir concrètement l'intégration régionale et l'adoption de politiques communes. Les projets en cours et futurs continueront à promouvoir et harmoniser ces politiques communes.</p> <p>Accord :</p> <p>Le message sera renforcé en direction des Etats concernés, y compris en soulignant les contreparties financières nécessaires.</p>	

<p>2. <u>En termes stratégiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Adapter la stratégie aux exigences de libéralisation de l'Accord d'association UE-AC et CAFTA-RD : <ul style="list-style-type: none"> - Achèvement de l'Union douanière ; Etablissement d'un mécanisme de distribution des revenus apportés par les droits de douane ; Poursuite de l'élaboration de normes communes en matière de libre-échange de services, du régime des investissements, de la propriété intellectuelle, du règlement des différents commerciaux. - Appuyer les politiques communes destinées améliorer la productivité des économies des pays d'Amérique centrale tout en tenant compte des asymétries entre partenaires. • Renforcer les actions de prévention des catastrophes naturelles et de préservation de l'environnement, avec une analyse intégrée de gestion du risque. 	<p>Accord nuancé, certains aspects étant pris en compte dans les CSP :</p> <p>L'appui aux aspects économiques liés à l'intégration économique régionale et à l'amélioration de l'accès aux marchés internationaux sont traités dans le RSP et dans les CSP.</p> <p>C'est également le cas, en matière d'appui à la productivité des économies des pays, qui est traitée par les CSP.</p> <p>En outre, la revue à mi-parcours de ces documents en 2010 permettra éventuellement de les adapter aux exigences nouvelles qui auront été identifiées, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord, d'Association, aux niveaux régional et bilatéral.</p> <p>De plus, dans ce domaine, les programmes ADAPCCA et CONSUAC font partie de la stratégie antérieure (2002-2006) mais seront en exécution durant la période à venir.</p> <p>Accord :</p> <p>L'Amérique centrale est une des régions au monde les plus exposées aux désastres naturels et, compte tenu du changement climatique, la fréquence des ouragans et des inondations est susceptible d'augmenter. Ces thèmes seront traités au cas par cas en prenant à la fois en compte les priorités des pays, et les aspects transversaux et régionaux ; la prévention des catastrophes naturelles est traitée par le programme PREVDA ainsi que par DIPECHO. Il appartiendra de tirer les leçons de ces actions et d'évaluer si ces programmes sont suffisants en matière de gestion des risques afin d'assurer la prochaine phase.</p>	
---	--	--

- Intégrer les nouveaux thèmes de l'agenda régional comme la cohésion sociale, les migrations et la sécurité des personnes.

3. Concernant le volet institutionnel

- Prendre davantage en compte la dimension institutionnelle de l'intégration en appuyant le processus de réforme institutionnelle et de représentation de la société civile (rationalisation et renforcement du SICA, en particulier mais non exclusivement).
- Renforcer les mécanismes de coordination des institutions chargées de la mise en place des programmes (CEPREDENAC, CCAD, CRRH)

Par ailleurs, et compte tenu de la spécificité de l'Amérique Centrale, la gestion des risques naturels sera traitée dans tous les nouveaux programmes.

Désaccord partiel, hormis pour certains aspects régionaux liés à la sécurité :

La cohésion sociale figure dans les priorités de tous les CSP 2007-2013, ainsi que la sécurité sous l'angle de la prévention et de l'appui au système judiciaire. La migration est traitée par la voie de l'appui aux systèmes sociaux, dans le cadre de l'amélioration de la cohésion sociale. Il n'est donc pas opportun d'avoir aussi des interventions sur ces thèmes au niveau régional.

Toutefois, ces thèmes, et principalement les aspects régionaux de sécurité liés à l'intégration régionale, figureront dans le prochain Accord d'Association. Ils devront faire partie de l'agenda régional, en matière de dialogue politique et d'actions de coopération qui pourront l'accompagner.

Accord :

La Commission fera en sorte de mieux renforcer les institutions et la participation de la société civile ; ce qui est par ailleurs déjà fait dans le cadre des différents programmes régionaux, notamment PAIRCA. Le projet PAIRCA II , actuellement en phase de formulation prévoit déjà des actions dans ce sens.

Accord :

Renforcer la coordination entre les institutions du Système du SICA est un objectif spécifique de plusieurs projets en cours (PREVDA, PRESANCA, PAIRCA) et le sera aussi pour des interventions futures.

<p>4. <u>Concernant l'opérationnalisation et la gestion</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer un suivi étroit et constant (de la part de la Délégation régionale) des programmes régionaux complexes (PAIRCA, ADAPCCA) pour, si nécessaire, en améliorer la réactivité et, in fine, l'impact. Améliorer la prise en compte des thèmes transversaux (genre, peuples indigènes, environnement, droits humains, gouvernance) dans les projets régionaux. 	<p>Accord :</p> <p>Depuis la création de la section Coopération et Intégration au sein de la Délégation de Managua, le suivi direct s'est intensifié considérablement. Le monitoring de ces projets se fait maintenant d'une façon permanente par des Task Managers affectés à plein temps.</p> <p>Accord :</p> <p>Ces thèmes transversaux importants sont pris en compte dans l'identification et la formulation des nouveaux projets chaque fois que cela est estimé opportun.</p>	
<p>5. <u>Concernant la coordination et la complémentarité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir une plus grande coordination et complémentarité de la coopération régionale et jouer un rôle directeur dans cette coordination. Appuyer le renforcement du rôle du SG-SICA dans la coordination de l'aide. 	<p>Accord :</p> <p>La Commission a déjà déployé des initiatives pour organiser une table ronde de coordination entre bailleurs de fonds dans la coopération régionale, notamment, sous la coordination directe du SG-SICA. La première réunion devrait avoir lieu dans les premiers mois de 2008.</p> <p>Accord :</p> <p>PAIRCA (et vraisemblablement aussi le futur PAIRCA-2) donne un appui concret à la Direction de la Coopération du SG-SICA</p>	